

# Les fragments d'architecture

Autor(en): **Hauser, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **66 (1995)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-836143>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES FRAGMENTS D'ARCHITECTURE

par Pierre Hauser

Ce chapitre concerne principalement le portique d'étage de l'*area sacra*. Il n'a pas pour but de donner une vision complète et définitive du monument nyonnais, mais plutôt d'en esquisser les traits grâce aux blocs retrouvés pendant les fouilles de 1989 et, comme complément, grâce à ceux mis au jour lors de fouilles anciennes. Les lieux de découverte de chaque bloc ont été indiqués dans le catalogue et, à l'exception du fragment NY/4430-1 (N° 8 du catalogue), aucun ne semble avoir été réemployé. Dès lors la validité de leur attribution à une partie ou l'autre du forum de Nyon est confirmée par le lieu de trouvaille et pour l'*area sacra* par les comparaisons avec les études antérieures<sup>127</sup>.

Des analyses pétrographiques effectuées par Danielle Decrouez, il résulte que tous les blocs architecturaux de grand appareil sont en calcaire urgonien du Jura, sans qu'il soit possible d'en préciser la provenance exacte. Beaucoup de points sont encore sujets à caution, mais dans l'optique d'une première reconstitution, quelques solutions seront apportées en guise d'hypothèses. Ce travail doit être fait avec le plus de précision possible, tout en gardant à l'esprit que des découvertes et des études futures modifieront certainement le schéma établi<sup>128</sup>.

### L'ordre extérieur

#### Les colonnes

Plusieurs fragments de fûts de colonnes libres ont été retrouvés dans les anciennes fouilles, dont on peut tirer les informations suivantes: le diamètre de base devait être de

0,60 m, celui du sommet 0,55 m, les cannelures étant au nombre de vingt-quatre. Selon les normes vitruviennes<sup>129</sup>, il faudrait alors estimer la hauteur totale à 6 m, base (dont nous n'avons aucune trace<sup>130</sup>) et chapiteau compris. Il est malheureusement impossible de se prononcer sur la présence éventuelle de l'*entasis*. L'entrecolonnement<sup>131</sup> serait de 2,10 m (7 pieds) et donc de 2,70 m d'axe en axe (9 pieds)<sup>132</sup>. Nous ne pouvons aller plus loin pour l'instant en ce qui concerne la colonnade.

#### Les chapiteaux

Il ne subsiste aucun chapiteau complet attribuable au portique de l'*area sacra*. Les seuls fragments retrouvés (fig. 109)<sup>133</sup> montrent le sommet du chapiteau avec un *calathos*, conservé seulement sur sa partie supérieure, orné de languettes plates. L'échine est composée d'un talon droit orné d'un rais-de-cœur en ciseau surmonté d'un listel plat et d'une rangée de perles et de pirouettes, le tout se terminant par l'habituel rais d'oves. On compte trois oves mais seulement deux blocs de coquilles et fers de lance, car les deux oves extérieurs sont directement cernés par les volutes mal conservées dont une mince foliole se détache et vient recouvrir légèrement les oves. L'abaque est ornée de godrons surmontés d'une tresse.

Cet agencement typique des chapiteaux composites nous entraîne à reconstituer deux couronnes d'acanthé sur le *calathos* avec éventuellement un astragale décoré formant la base de la corbeille. Les languettes du *calathos* et l'absence du canal des volutes rattachent les chapiteaux du portique nyonnais au

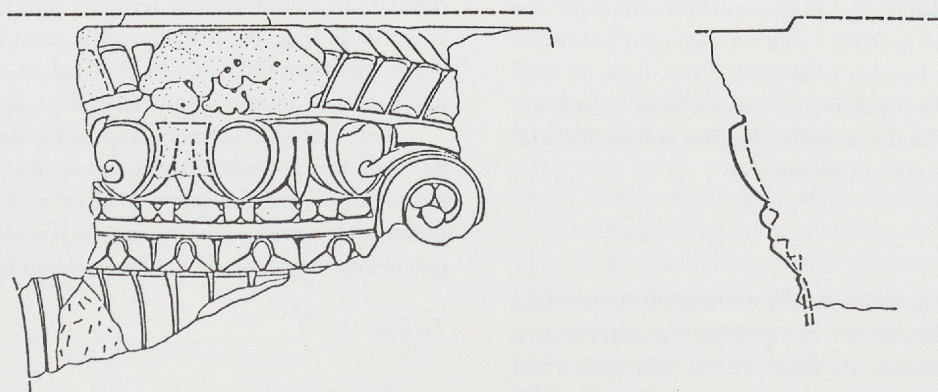


Fig. 109. Fragment d'un chapiteau composite. Ech. 1:10. (Dessin H. Dettwiler).



Fig. 110. Frise architravée, NY/4277-34. (Document Musée romain de Nyon).

groupe typiquement provincial de Gaule et de Rhénanie<sup>134</sup>, qui se développe depuis le règne de Tibère.

En le comparant à la série saintaise, on peut situer ce chapiteau entre l'époque tibérienne et l'époque flavienne, au cours de laquelle la partie supérieure (échine et abaque) semble prendre plus d'importance par rapport au *calathos*. Du point de vue stylistique, et malgré l'absence d'acanthé, l'examen des oves et fers de lance tendrait à le placer plutôt au début de l'époque julio-claudienne.

La dimension des chapiteaux est malaisée à définir. Cependant, dans l'optique d'une reconstitution complète du portique d'étage, une hypothèse peut être formulée. La hauteur de l'échine ionique et de l'abaque atteint 0,33 m, ce qui équivaut presque à un pied et un pouce, le diamètre devant être de 0,55 m à la base du *calathos*<sup>135</sup>. On pourrait alors envisager une corbeille d'environ 0,42 m, c'est à dire un pied cinq pouces, ce qui équivaudrait à une hauteur totale de 0,75 m, donc de deux pieds et demi<sup>136</sup>. Malheureusement aucun élément ne pouvant appuyer ce schéma, il faudra attendre d'autres trouvailles pour infirmer ou confirmer cette reconstitution.

#### L'entablement

L'entablement du portique de Nyon est constitué de deux blocs architecturaux, le premier comprenant l'architrave et la frise, le second la corniche. Le fragment de frise architravée retrouvé dans les fouilles (N° 1 du catalogue, fig. 110, 120) montre très nettement une face taillée en biseau et un trou

d'accrochage situé à 0,02 m de celle-ci sur le lit d'attente; ces caractéristiques impliquent une construction en claveaux, en tout cas pour certaines parties de la frise<sup>137</sup>.

#### L'architrave

On retrouve à Nyon la disposition à trois *fasciae* s'agrandissant de bas en haut, séparées par des moulures (N° 1 du catalogue, fig. 111, 113). Les dimensions sont les suivantes: l'*imma fascia*<sup>138</sup> mesure 0,085 m, la *media fascia* 0,10 m et la *summa fascia* 0,125 m. Les *fasciae* inférieure et supérieure, de plan vertical, sont couronnées d'une rangée de perles et pirouettes, celle du milieu, légèrement inclinée en arrière, étant surmontée uniquement de perles; toutes ces moulures ont une hauteur d'environ 0,03 m. L'architrave se termine, sous le listel plat marquant le bas de la frise, par un talon droit orné d'un rais-de-cœur en ciseau mesurant 0,05 m. Ces dimensions donnent une hauteur totale de 0,45 m, soit l'équivalent d'un pied et demi (fig. 112).

Il est malheureusement impossible de savoir si les artisans de Nyon ont procédé à un allongement ou à un rétrécissement des moulures près des joints. D'autre part on ne constate pas la présence de soffite sous l'architrave; il semble certain, toutefois, que la face intérieure de l'architrave était travaillée<sup>139</sup>.

#### La frise

Cette partie de l'entablement comprend un large listel plat de 0,025 m de hauteur surmonté par une frise à rinceaux qui

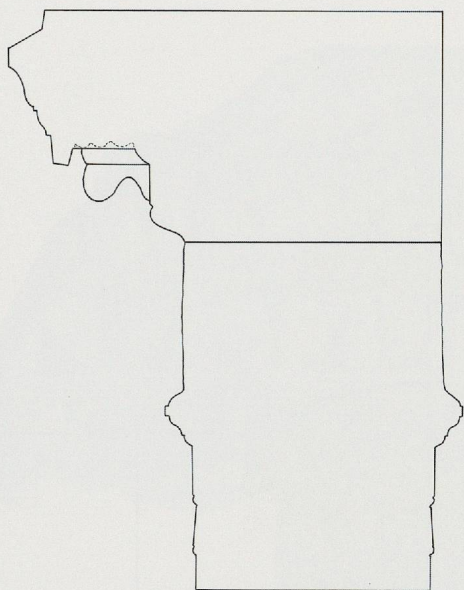


Fig. 111. Coupe de l'entablement. Ech. 1:20. (Dessin P. Hauser).

occupe  $0,425 \text{ m}^{140}$ , le tout mesurant un pied et demi (fig. 112). Le rapport entre la frise, listel compris, et l'architrave est égal à 1, soit nettement supérieur à celui de la Maison Carrée de Nîmes, mais proche de ceux en vigueur à Rome<sup>141</sup>.

Le relief du décor est relativement faible, de l'ordre de  $0,035 \text{ m}$  et le champ est légèrement incliné vers l'arrière. Le motif est couronné d'un léger listel plat qui disparaît la plupart du temps pour laisser la place aux rinceaux. Ces derniers touchent donc le bord supérieur de la frise, mais on remarque qu'au bas de celle-ci un espace a été généralement laissé libre afin que la vision du décor ne fût pas trop gênée par l'avancée du large listel plat couronnant l'architrave.

Les rinceaux sont du type «à tiges parallèles». Sur l'exemple retrouvé dans les fouilles (N° 1 du catalogue, fig. 120) on voit

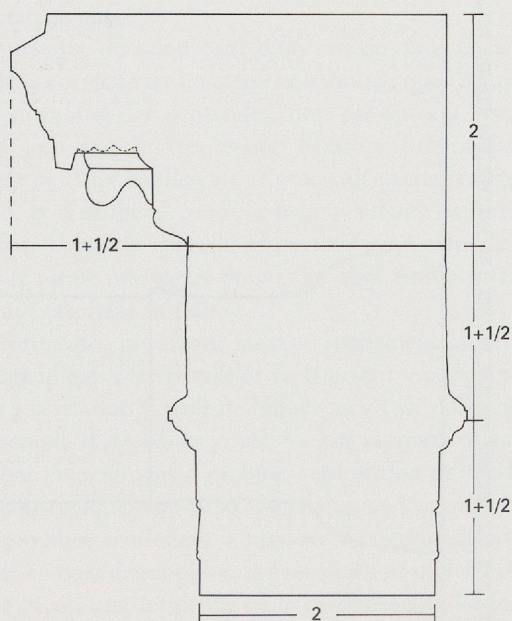


Fig. 112. Coupe de l'entablement avec les dimensions en pieds. Ech. 1:20. (Dessin P. Hauser).

que le *ductus* se développe vers la gauche et est relativement ample. Les tiges apparaissent sur une partie de leur ondulation, la tige principale étant toujours doublée par celle de la volute. Un liseron comprenant deux feuilles s'enroule doublement autour des tiges afin d'assurer une bonne cohésion au motif. Les deux tiges de notre fragment portent chacune une collerette à la base des feuilles, mais sur d'autres exemples de la frise une seule collerette les enserre (fig. 113). Les bractées, vues de dessus, sont très développées et remplissent une large partie de l'espace en enveloppant totalement les tiges dans leur parcours oblique. Elles se recourbent fortement à leur extrémité. Chaque fleuron est entouré de deux bractées ceinturant l'espace du motif central. Celui-ci est composé, dans notre exemple, d'un bouquet de feuilles entre lesquelles apparaissent des boutons faisant penser à des grains de raisins. La distance type dictant le rythme de la frise pourrait être de  $0,75 \text{ m}$  (2 pieds et demi) entre le centre de chaque volute<sup>142</sup>. De la première bractée de la tige secondaire se détache une tigette terminée par une fleur composée d'un bouton central entouré de pétales. Une autre petite tige se développe depuis la bractée principale sans que l'on puisse déterminer la nature de son sommet à cause d'une large épaufrure sur le bloc. Dans le coin inférieur gauche un oiseau remplit l'espace laissé libre par la bractée. Ce type de motif animal de taille réduite et isolé correspond à la quatrième catégorie de J.M.C. Toynbee et J.B. Ward-Perkins<sup>143</sup>, présente surtout depuis l'*Ara Pacis* jusqu'au début de l'époque flavienne et principalement en Narbonnaise.

On remarque une volonté de remplissage assez nette; très peu d'espaces sont laissés libres. Le comblement se fait au moyen de fleurons divers et surtout par de nombreux animaux tels que des oiseaux ou des lapins. Cette peur du vide a entraîné pour les sculpteurs quelques difficultés. Sur le fragment publié, la fleur en bas à droite a dû être sculptée en partie sur la face supérieure du listel médian, ce qui la rendait totalement invisible pour le spectateur.

Cette frise trouve des parallèles assez étroits auprès d'autres exemples provinciaux tels que le rinceau d'Arles daté de 25 à 50 ap. J.-C., ou la série de Narbonne, que M. Janon situe entre le début de notre ère et 20 ap. J.-C.<sup>144</sup>

Il est probable qu'une étude approfondie de tous les fragments retrouvés amènera à une compréhension très claire des diverses mains ayant travaillé sur la frise, ainsi que de son déroulement et de sa position par rapport aux chapiteaux.

#### La corniche

L'exemplaire de corniche retrouvé dans les fouilles de 1989 est malheureusement incomplet (N° 2 du catalogue, fig. 114, 121), mais grâce, une fois encore, aux autres exemples retrouvés<sup>145</sup>, il est possible de la reconstituer totalement.

Il débute par un talon orné d'un rais-de-cœur en étrier (fig. 111, 113). Celui-ci se situe directement sur la corniche; l'absence de denticule a pour effet de diminuer sensiblement la hauteur du couronnement de l'entablement. La hauteur totale peut être estimée à  $0,60 \text{ m}$  (fig. 112), ce qui équivaudrait à deux pieds. Quant au surplomb, il se situe aux alentours de  $0,45 \text{ m}$ , c'est à dire un pied et demi, donnant un rapport entre la hau-

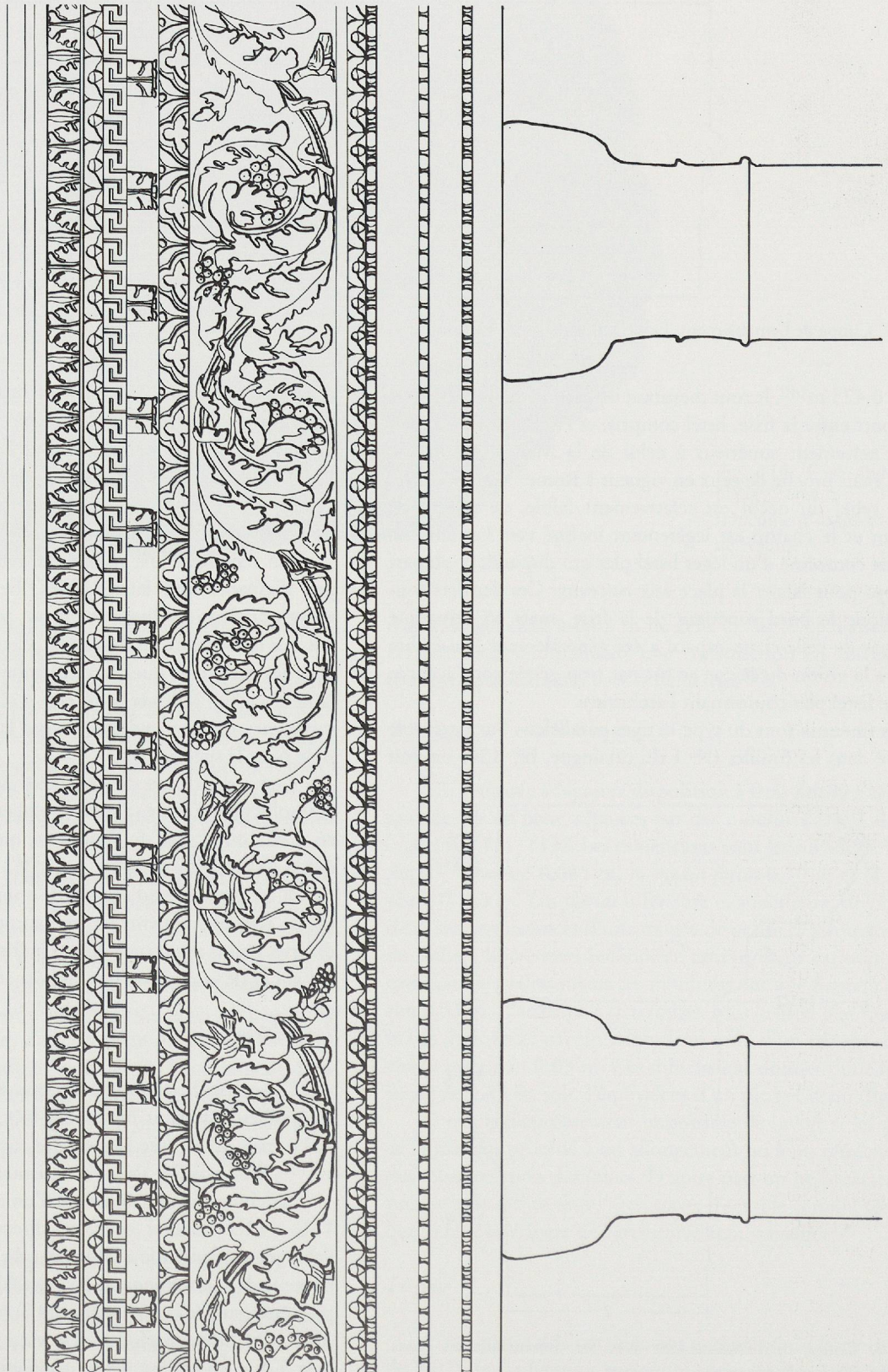


Fig. 113. Reconstitution de l'entablement. Ech. 1:20. (Dessin P. Hauser).



Fig. 114. Corniche modillonnaire, NY/4402-36. (Document Musée romain de Nyon).

teur et la largeur de la corniche supérieur à 1, ce qui correspond aux normes en vigueur depuis le temple de la Concorde<sup>146</sup>.

Au-dessus du rais-de-cœur en étrier se trouvent les modillons cernés d'oves avec des fleurons en soffite, puis le larmier portant un méandre. Un talon orné d'un rais-de-cœur en ciseau prépare le départ de la cimaise que décorent des feuilles d'acanthé alternées avec des feuilles d'eau. Aucune moulure ne se répète sur la corniche et, à l'exclusion des rangs de perles et pirouettes, seul le rais-de-cœur en ciseau se trouve à double sur tout l'entablement.

La présence du talon orné d'un rais-de-cœur en étrier au départ de la corniche est un élément habituel, que l'on retrouve souvent surmonté des denticules, non présentes à Nyon. Les arcs non jointifs sont très évasés; la tulipe intermédiaire est constituée de deux feuilles, ne se touchant pratiquement pas à leur pied, et d'un pistil rond; la fleur pendante est divisée en trois lobes, la partie centrale étant de forme arrondie, dont l'extrémité forme une légère pointe, les deux feuilles latérales se terminant également en pointe.

La forme des modillons avec ce renflement antérieur est assez particulière. Des parallèles se trouvent en province, par exemple à la Maison Carrée de Nîmes ou à l'arc d'Orange, et à Rome (temple d'*Appolo in circo*)<sup>147</sup>. Les rapports directs avec l'*Urbs* sont évidemment à exclure, cette forme de modillon à Rome étant typiquement proto-augustéenne. Les comparaisons avec la province tendraient à prouver une continuation dans l'usage de ce type de modillon et l'on pourrait même être tenté de voir à Nyon une influence de la Narbonnaise. Le fragment retrouvé dans les fouilles montre un modillon avec deux forts traits incisés dans la longueur ne se poursuivant pas sur le

balustre et aux flancs non ornés. Les autres exemples sont décorés d'une feuille d'acanthé partant à la base du balustre et se développant sur la face inférieure du modillon (fig. 113)<sup>148</sup>, les flancs également nus. Il nous est actuellement impossible d'expliquer la raison de ces deux motifs différents.

Les modillons sont cernés d'une rangée d'oves et de fers de lance. Les oves ont une forme allongée et se terminent souvent par une pointe. Les coquilles relativement détachées ne se rejoignent pas au sommet et forment avec le départ des fers de lance une base compacte. Ces derniers se détachent des coquilles pour former un triangle venant buter contre les modillons.

Le fleuron placé en soffite est composé d'un pistil et de plusieurs pétales<sup>149</sup>. On trouve également sur d'autres fragments une couronne de pétales double. Nous constatons donc, sur les exemples dont nous avons connaissance, qu'un effort a été fait pour amener une diversité dans les motifs floraux des soffites. Nous trouvons ensuite un plan horizontal sans ornement qui projette le larmier de 0,045 m. Cette particularité nous rapproche à nouveau de l'arc d'Orange et de la Maison Carrée<sup>150</sup>, cet élément étant inconnu à Rome avant l'époque d'Hadrien. Le larmier lui-même est décoré d'un méandre simple se déployant de gauche à droite et qui cache les oves et le départ des modillons. Il est singulier de trouver le motif du méandre sur cette partie de la corniche habituellement ornée de godrons dès le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Cette présence, rappelant fortement la Grèce et usuelle en province, renforce l'impression de l'influence que la Narbonnaise aurait eue sur Nyon lors de la construction du *forum*.

Le larmier est surmonté d'un talon sous listel orné d'un rais-de-cœur en ciseau. Ce décor, très rare à cet endroit dès le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., nous donne un indice pour la datation sur laquelle nous reviendrons par la suite.

Une doucine droite surmonte tout l'entablement, décorée en alternance de feuilles d'acanthé et de feuilles d'eau. Les feuilles d'eau sont élancées avec le renflement caractéristique avant le sommet et une nervure centrale. Les feuilles d'acanthé sont composées de deux lobes et demi de chaque côté d'une large nervure centrale. Chacun de ces lobes est divisé habituellement en trois digitations, l'espace entre eux formant une goutte. Cette décoration sur la doucine de la corniche semble être typique de la période tardo-augustéenne-tibérienne<sup>151</sup>. Cette cimaise se termine par un large filet plat et non orné qui constitue la partie la plus avancée de la corniche et donc de l'entablement. Il semblerait que le sommet de la corniche était plus haut et rejeté en arrière.

#### Rapports

En considérant les dimensions mentionnées précédemment, on peut établir un certain nombre de rapports non dépourvus d'intérêt (fig. 115). En premier lieu, la hauteur de la colonne représente dix fois le diamètre<sup>152</sup>, avec une base équivalant à 1:2 de ce même diamètre et à 1:20 de la hauteur totale la colonne. Le chapiteau, si on accepte sa hauteur de 0,75 m, s'inscrit dans un rapport de 1:8 à la colonne, avec une relation diamètre/chapiteau égale à 4:5; de plus le chapiteau correspond à la moitié de l'entablement. Ce dernier trouve un rapport de

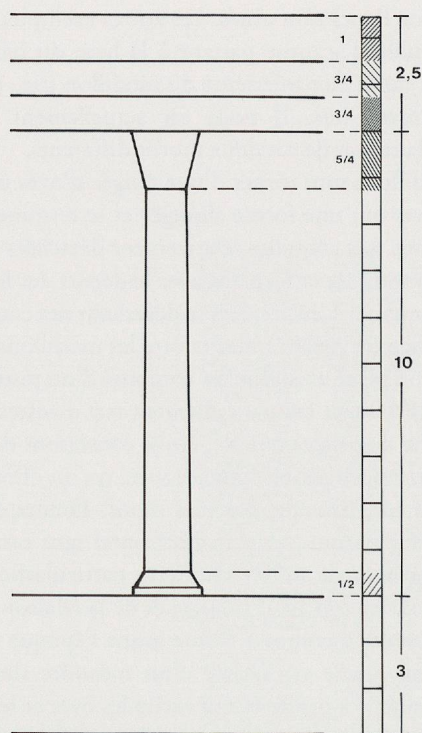


Fig. 115. Elévation du portique avec subdivisions en diamètre. Ech. 1:100. (Dessin P. Hauser).

1:4 avec la colonne, cela signifiant la mise en place d'un système de division en cinq hauteurs lors de l'élaboration du portique (fig. 116). L'entablement lui-même se divise en trois parties, l'architrave et la frise mesurant chacune 3:4 du diamètre, la corniche étant égale à celui-ci. De plus, si on ne tenait compte que de la partie décorée de la corniche, celle-ci mesurerait également un pied et demi. On pourrait alors inscrire l'entablement dans trois carrés de 0,45 m de côté (fig. 117). La grande inconnue concernant la façade est la hauteur du podium soutenant la colonnade. Selon Robert Chitham<sup>153</sup> les socles des colonnes

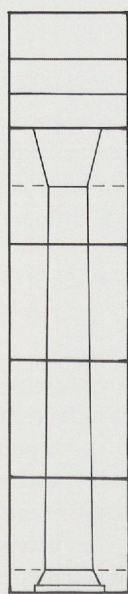


Fig. 116. Schéma de conception du portique en cinq carrés de 1,50 m. de côté. Ech. 1:100. (Dessin P. Hauser).

composites correspondent à trois fois leur diamètre. Nous pourrions alors supposer que le podium du portique d'étage équivaldrait à 1,80 m.

#### *Datation*

Une datation précise du point de vue stylistique est difficile à définir, une étude générale du développement des motifs en province<sup>154</sup> n'étant pas encore accessible. Cependant il est possible d'esquisser une hypothèse en étudiant et en recoupant les périodes d'utilisation de certains ornements. Les premières tentatives de datation se situaient entre l'époque tibérienne et l'époque flavienne<sup>155</sup>, cette fourchette servant de cadre à cette étude.

Nous avons vu précédemment que les chapiteaux composites se développent en province dès le règne de Tibère et que ceux de Nyon se rapprochent stylistiquement de la série tibérienne de Saintes. L'architrave ne nous donne pas beaucoup d'éléments car la tripartition est en vigueur de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'à l'époque de Domitien et les rangs de perles et pirouettes sont une constante, surtout à l'époque médio-augustéenne (date vraisemblablement trop haute pour notre monument).

La frise, quant à elle, avec ses bractées enveloppantes, ses fleurons et sa faune de taille réduite, se rapproche des exemplaires de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., tels que ceux d'Arles et de Narbonne<sup>156</sup>. Pour finir, la corniche apporte quelques éléments intéressants. Si la présence des caissons carrés en soffite, apparaissant dès 20 av. J.-C., et celle du rais-de-cœur en étrier en tant que premier ornement au-dessus de la frise (en Narbonnaise, pas avant l'époque augustéenne) ne précisent rien, deux motifs retiennent l'attention. Premièrement le talon orné d'un rais-de-cœur en ciseau sur le larmier qui disparaît à cet endroit de la corniche au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; deuxièmement la présence de feuilles d'acanthé alternées avec des feuilles d'eau sur la cimaise qui est un décor relativement habituel mais

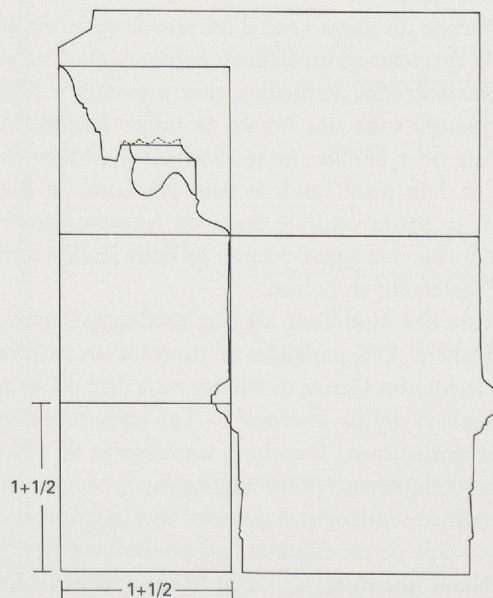


Fig. 117. Schéma de conception de l'entablement. Ech. 1:20. (Dessin P. Hauser).

K	Aff.	Zone	Plinthe
4277	105	branche sud crypto. sud	A = 14 B = 11
4285	105	accès du crypto. sud	A = 3 B = 7
4401	105	galerie nord crypto. nord	A = 8 B = 2
4402	105	accès du crypto. nord	A = 6 B = 6
4403	105	angle est crypto. nord	A = 1

Fig. 118. Tableau comparatif des ensembles.

typique de l'époque tardo-augustéenne-tibérienne, tel qu'à la Maison Carrée, à l'arc d'Orange ou au temple de la Concorde<sup>157</sup>.

On constate donc qu'aucun élément ne suffit en lui-même à apporter une datation précise. Il semble cependant qu'il faille exclure l'hypothèse d'une construction à l'époque flavienne, ce qui laisse une fourchette Tibère-Claude. Cette datation s'accorderait bien avec celles données par les fouilles mêmes<sup>158</sup> et par la peinture murale<sup>159</sup>. Il faut espérer que des découvertes futures pourront préciser la décennie dans laquelle a pris place l'élévation de ce monument.

### L'ordre intérieur

Comme nous le verrons (cf. p. 133), il est établi que la paroi était ornée d'enduits peints. Cependant, il faut constater le manque total de peinture mouchetée généralement utilisée pour représenter les plinthes. Cette absence se conjugue avec la découverte de nombreux fragments de dallage et de plinthes moulurées.

Ces fragments de dallage, dont la superficie moyenne est de 0,20 m<sup>2</sup> chacun et dont on a retrouvé plus de cinq cents fragments, ont une épaisseur variant de 0,024 à 0,042 m, mais principalement située entre 0,03 et 0,035 m. Cette faible épaisseur donne à penser que ces dalles étaient utilisées pour un placage vertical<sup>160</sup>. Il faudrait donc admettre que la partie basse du mur intérieur du portique portait un placage de calcaire, d'une hauteur indéfinie mais peut-être égale à la hauteur du podium du portique (environ 1,80 m), placage surmonté de peintures murales. La longueur et la largeur de ces dalles est malheureusement impossible à déterminer. Elles étaient fixées entre elles et au mur au moyen de goujons ronds, dont il subsiste quelques trous, méthode encore usitée à l'heure actuelle. L'encadrement

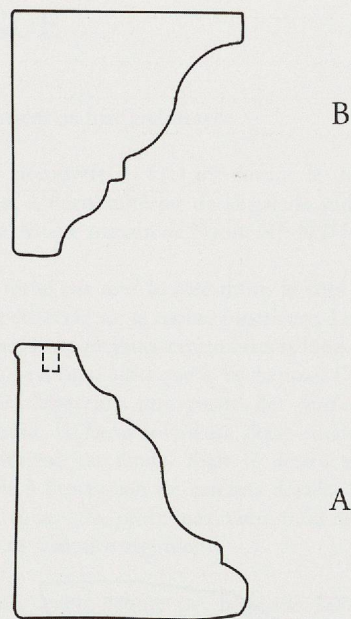


Fig. 119. Coupes des moulures encadrant le placage du portique. Ech. 1:5. (Dessin P. Hauser).

de ce placage au sol et à la jonction avec les enduits peints est constitué de plinthes moulurées.

Les plinthes (fig. 119), en marbre de Carrare<sup>161</sup>, se divisent en deux catégories bien distinctes (Type A et B)<sup>162</sup>. La répartition de ces deux types dans les différents ensembles (fig. 118) laisse entrevoir la possibilité d'un emploi simultané de ces moulures, l'une correspondant à la base du placage et l'autre à son couronnement. Par comparaison avec les podiums connus<sup>163</sup>, il faudrait donc placer le type A, composé de bas en haut d'un *ovolo* renversé, d'un listel plat puis d'une doucine renversée surmontée d'un deuxième listel plat et d'un cavet, au pied du placage et le type B, talon droit suivi d'un filet droit et d'une doucine droite couronnée d'un large listel plat, à son sommet en tant que corniche<sup>164</sup>.

On se trouve donc en présence d'une structure mixte avec un placage représentant un podium à la base de la paroi et une surface d'enduits peints au-dessus. Si on accepte la hauteur de 1,80 m pour la partie basse, celle des peintures murales devrait atteindre environ 4,20 m pour égaler le niveau de la colonnade extérieure, dont le rythme serait repris par des inter-panneaux de 0,60 m de largeur séparés par des panneaux de 2,10 m sur 4,20 m, c'est-à-dire sept pieds sur quatorze<sup>165</sup>.



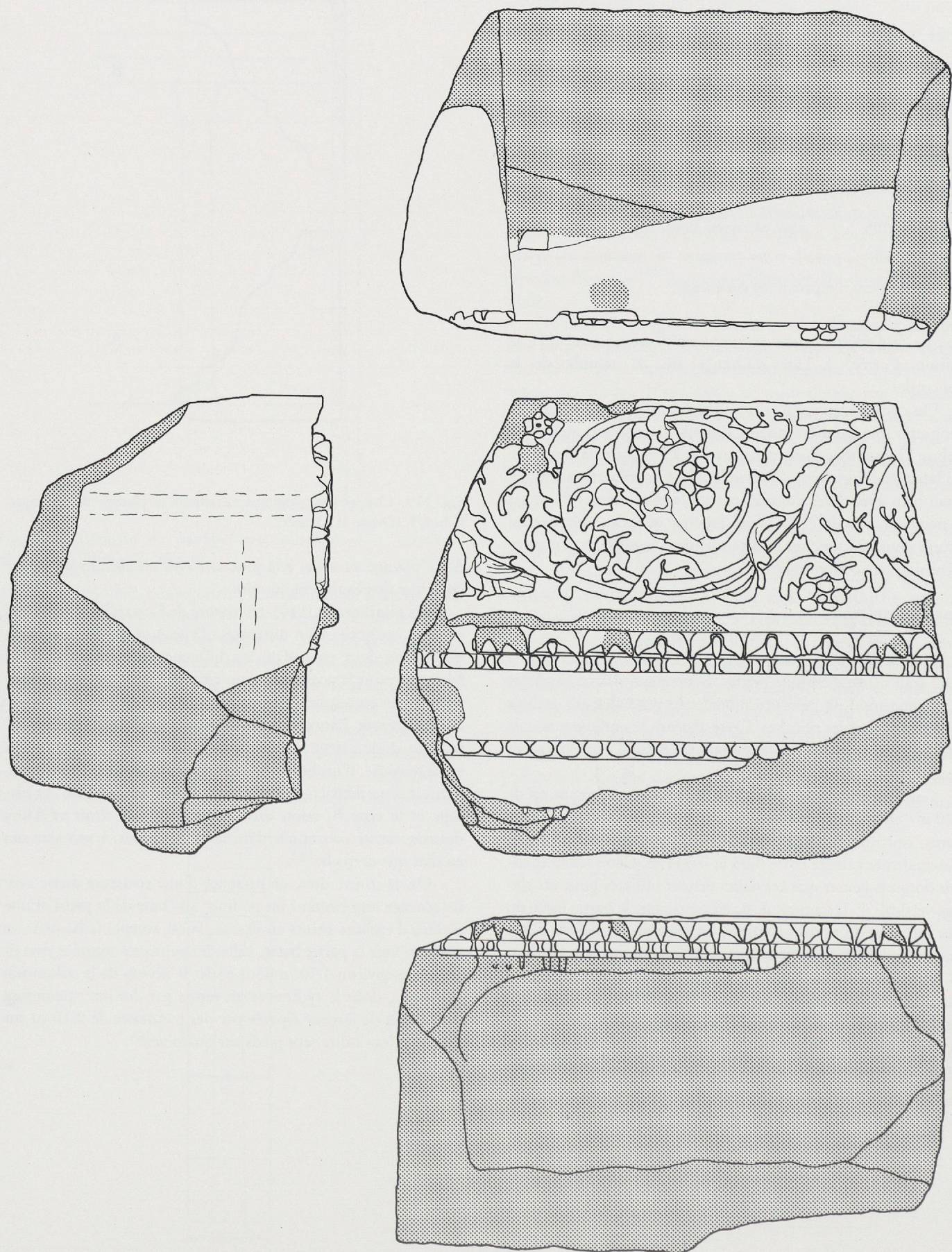


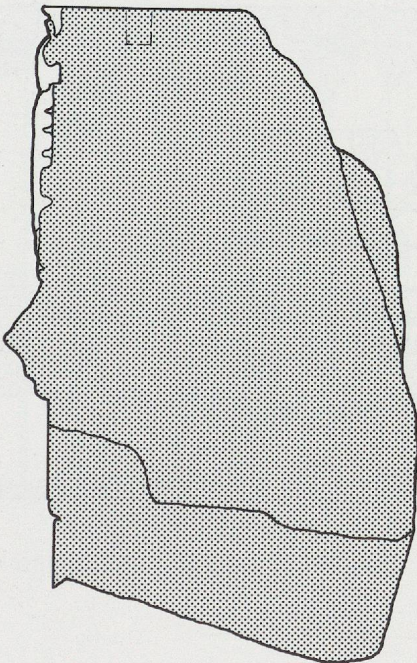
Fig. 120. NY:4277-34. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

## CATALOGUE

N° 1 Fragment de frise architravée.

Provenance: Bloc découvert le 17.1.89 devant le 27 Grand'Rue à Nyon, à l'extrémité est de la galerie sud du cryptoportique. Musée romain de Nyon, N°: NY/4277-34.

Description: Bloc brisé sur tout le côté droit, le côté gauche oblique étant conservé sur la moitié supérieure. Le lit d'attente est conservé sur quelques centimètres le long de la face avant. Le dos est brisé ainsi que le lit de pose. Une large cassure a fait disparaître une partie des *fasciae* supérieure et médiane, la *fascia* inférieure étant totalement détruite. L'épiderme est érodé, mais le dessin est encore bien visible à l'exception de certains détails. Dimensions: L: max. cons. 1 m; prof.: max. cons. 0,60 m; h.: max. cons. 0,85 m. Calcaire urgonien.



La face avant débute par la *media fascia* inclinée vers l'arrière surmontée d'une rangée de perles simples puis de la *summa fascia* de plan vertical terminée par un rang de perles et pirouettes. L'architrave à proprement parler est couronnée par un talon droit orné d'un rais-de-cœur en ciseau et est séparée de la frise par un listel en forte saillie. Cette frise du type «rincaux à tiges parallèles» se développe vers la gauche. Une volute composée d'un motif à trois feuilles entourées vraisemblablement de grains de raisins occupe le centre du bloc. Les espaces laissés libres par les rincaux sont comblés par des fleurs et par un oiseau<sup>166</sup>.

Le côté gauche est une face de joint très érodée avec quelques traces de taillant visibles.

Le lit d'attente est finement travaillé au taillant et présente un trou d'attache (0,055\*0,035\*0,05 m) situé à 0,04 m du côté gauche et à 0,13 m de la face avant.

Attribution: Cette frise architravée appartient au portique d'étage de l'*area sacra* du forum.

Datation: Tibère-Claude.

Dessins: Fig. 120

## N° 2 Fragment de corniche.

Provenance: Fragment découvert le 20.4.89 devant le 15 Grand'Rue à Nyon, dans l'accès à la galerie nord du cryptoportique. Musée romain de Nyon, N°: NY/ 4402-36.

Description: Le côté gauche est brisé, ainsi que la partie inférieure du bloc et le dos. Deux grandes cassures ont détruit l'angle supérieur gauche; épaufrure présente sur l'angle supérieur droit. Le larmier a partiellement disparu ainsi qu'une partie du soffite et du modillon. Dimensions: L.: max. cons. 0,40 m; prof.: max. cons. 0,41 m; h.: max. cons. 0,36 m. Calcaire urgonien.

La face avant, dont la partie basse a disparu, se compose d'un modillon, fortement incisé de deux traits parallèles, entouré à son sommet par une rangée d'oves bien arrondis et détachés des coquilles qui forment avec les fers de lance un bloc bien compact. Le soffite est occupé par un bouton central à plusieurs lobes entouré de pétales. Le larmier s'orne d'un méandre simple surmonté par un talon droit portant un rais-de-cœur en ciseau. La corniche se termine par une cimaise ornée d'une alternance de feuilles d'acanthé et de feuilles d'eau couronnée d'un large listel plat.

Le côté droit est une face de joint avec un cadre d'anathyrose au taillant de 0,04 m en moyenne et une partie centrale démaigrie au pic.

Le lit d'attente est dressé au taillant, la partie avant présentant un léger défoncement au pic. Le sommet du bandeau est quant à lui traité à la gradine sur 0,02 m.

Attribution: Cette corniche appartient au portique d'étage de l'*area sacra* du forum de Nyon.

Datation: Tibère-Claude.

Dessins: Fig. 121

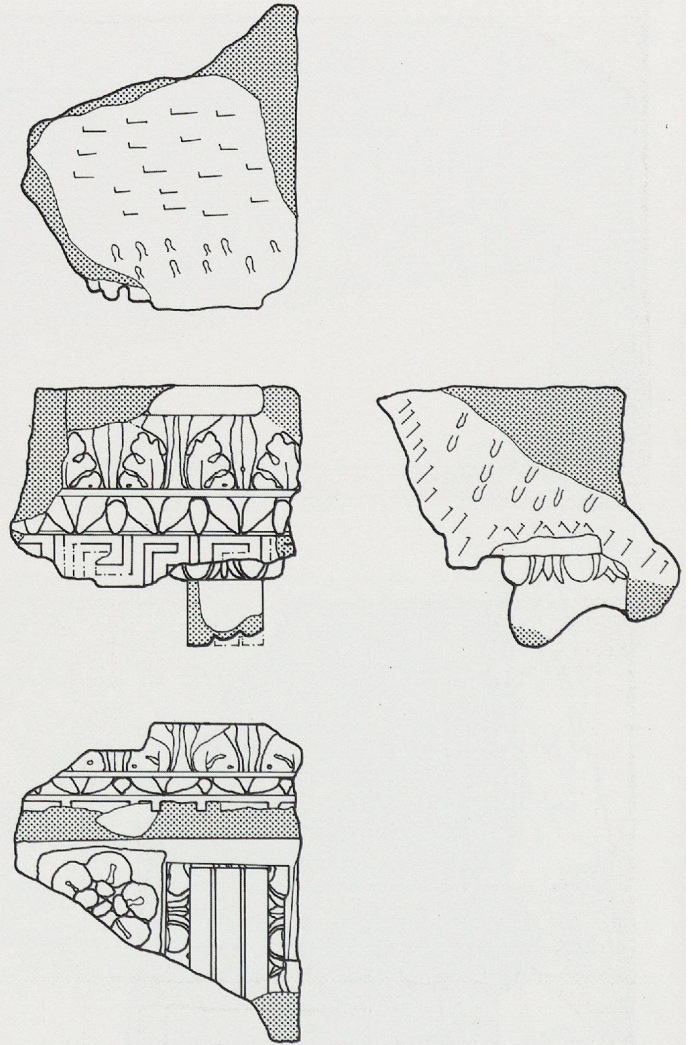


Fig. 121. NY:4402-36. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

## N° 3 Fragment de frise.

Provenance: Fragment découvert le 18.4.89 devant le 15 Grand'Rue à Nyon, dans l'accès à la galerie nord du cryptoportique. Musée romain de Nyon, N°: NY/ 4401-11.

Description: Bloc très endommagé, en trois fragments, tous les côtés étant brisés ainsi que le dos. La surface est bien conservée à l'exception de quelques épaufrures, surtout du côté gauche. Dimensions: L.: max. cons. 0,335 m; prof.: max. cons. 0,06 m; h.: max. cons. 0,29 m. Calcaire urgonien. On distingue encore sur la face avant deux tiges (peut-être des «tiges parallèles») donnant naissance par deux collettes à des feuilles allongées et pointues sans digitations. Une foliole se détache de la tige «secondaire» se terminant peut-être par une fleur (brisée). En haut à droite se développe une bractée avec digitations.

Attribution: Il est actuellement impossible de préciser l'emplacement de ce fragment.

Datation: Il est actuellement impossible de préciser la datation bien que la facture du décor le rapproche de la frise architravée sus-mentionnée.

Dessins: Fig. 122



Fig. 122. NY:4401-11. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

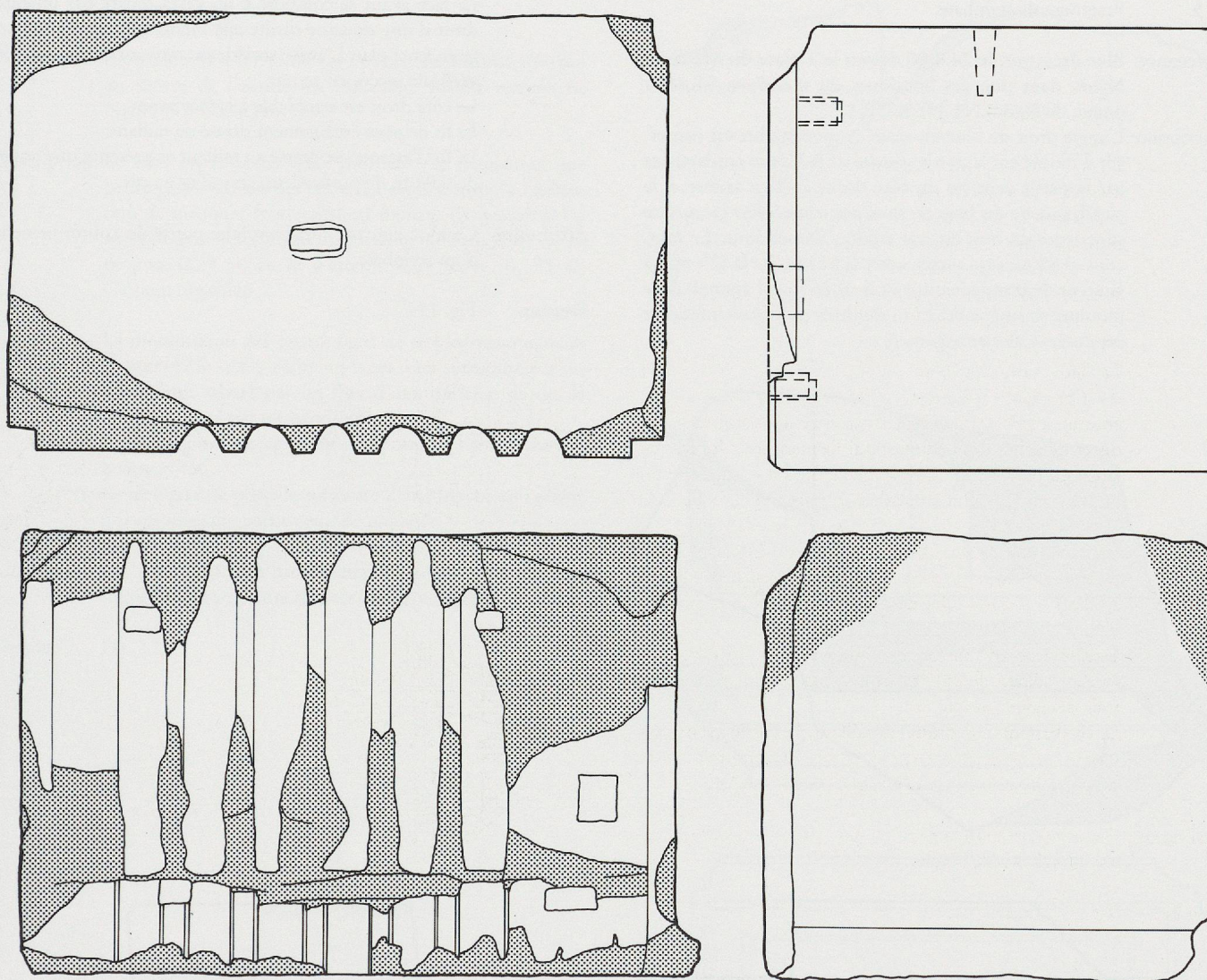


Fig. 123. NY:4285-13. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

N° 4 Pilier.

Provenance: Bloc découvert le 17.1.89 devant le 29 Grand'Rue à Nyon, dans l'accès à la galerie sud du cryptoportique. Musée romain de Nyon, N°: NY/4285-13

Description: Bloc relativement bien conservé à l'exception de quelques cassures sur la face avant. Dimensions: L.: 0,945 m; prof.: 0,635 m; h.: 0,64 m. Calcaire urgonien.

La face avant se compose de deux larges filets, celui de droite étant le plus large, qui encadrent six cannelures et cinq listels. La partie basse conserve la même organisation mais avec des cannelures convexes. Cinq trous de fixation sont répartis sur la face, vraisemblablement dus à un remploi, dont les dimensions sont les suivantes:

0,04\*0,04\*0,07 m; 0,035\*0,02\*0,06 m;  
0,04\*0,03\*0,06 m; 0,06\*0,05\*0,06 m;  
0,07\*0,04\*0,06 m.

Le côté droit est lisse.

Le côté gauche est une face de joint traitée au taillant.

La face arrière est grossièrement dressée au taillant.

Le lit d'attente est finement dressé à la gradine et possède un trou de louve (0,07\*0,03\*0,10 m)

Le lit de pose est finement dressé à la gradine.

Attribution: Ce fragment de pilier engagé est, dans l'état de nos connaissances, impossible à situer dans l'architecture du *forum* nyonnais.

Dessins: Fig. 123

## N° 5 Fragment de stylobate.

Provenance: Bloc découvert le 24.4.88 devant le 1 place du Marché à Nyon, dans une des boutiques du *macellum*. Musée romain de Nyon, N°: NY/4272-1.

Description: L'angle droit du bloc est cassé, la modénature est conservée à moitié sur la partie gauche de la face et entièrement sur la partie centrale du côté droit. La face arrière et la partie gauche du bloc ne sont pas conservées. La surface supérieure du bloc est très érodée. Dimensions: L.: max. cons. 0,85 m; prof.: max. cons. 0,625 m; h.: 0,375 m. La hauteur de la modénature est de 0,26 m et l'aplomb de la moulure se situe à 0,225 m du droit de l'assise inférieure supposée. Calcaire urgonien.

La face avant se compose d'un cavet séparé par un filet droit d'une doucine droite elle-même surmontée par un large listel plat. L'assise supérieure reposait sur une partie verticale placée en retrait.

Le côté droit est semblable à la face avant.

Le lit de pose est finement dressé au taillant.

Le lit d'attente est dressé au taillant et présente une gorge de 0,01 m de profondeur, travaillée au pic.

Attribution: Ce bloc pourrait fort bien faire partie du couronnement d'un stylobate.

Dessins: Fig. 124

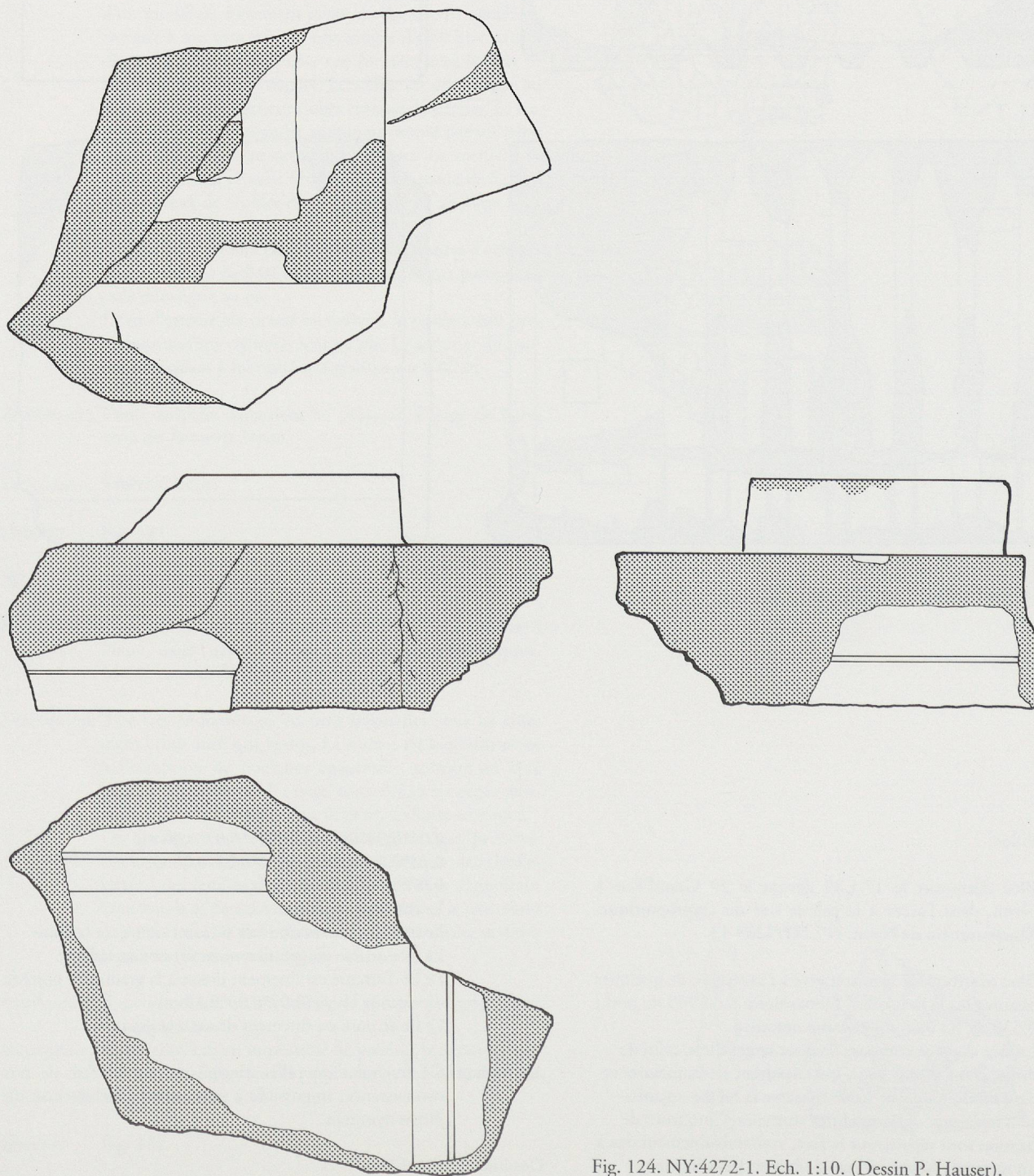


Fig. 124. NY:4272-1. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

N° 6 Couronnement de socle.

Provenance : Bloc découvert le 5.4.88 sur la place du Marché à Nyon, au centre de l'abside du *macellum*. Musée romain de Nyon, N°: NY/4395-17.

Description: Le bloc est brisé en deux morceaux et il manque une petite partie sur un des côtés. La mouluration, à l'exception de quelques fragments, est intacte. Dimensions: L.: au lit de pose 0,85 m, au lit d'attente 0,60 m; prof.: au lit de pose 0,79 m, au lit d'attente 0,54 m; h.: 0,175 m. Calcaire urgonien.

La mouluration des quatre faces de ce bloc rectangulaire est semblable, c'est-à-dire un large listel surmonté par un talon droit séparé par un filet d'une doucine droite, le tout couronné par un bandeau.

Le lit de pose est piqueté au centre et brettelé sur les quatre côtés.

Le lit d'attente possède un cadre d'anathyrose au taillant qui entoure une partie centrale piquetée.

Attribution: Ce bloc couronnait probablement un socle destiné à une statue placée au centre de l'abside du *macellum*.

Dessins: Fig. 125

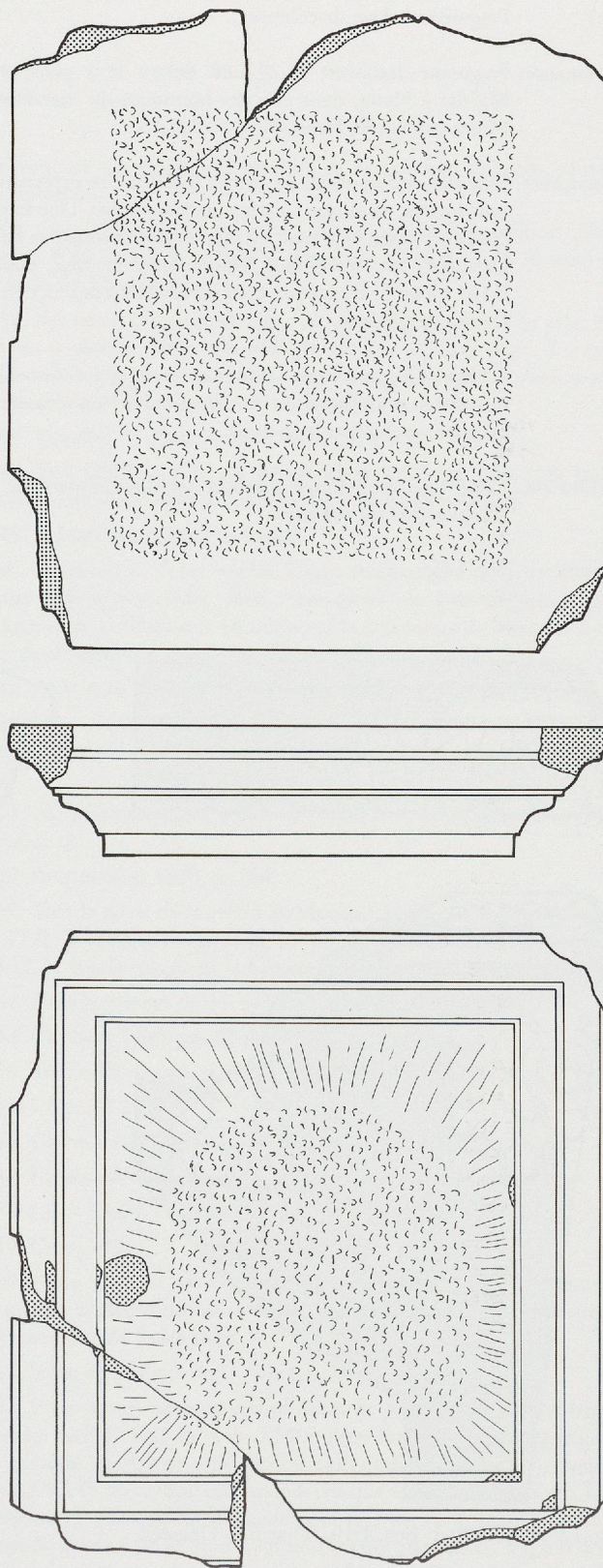


Fig. 125. NY:4395-17. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

## N° 7 Fragment de base de colonne.

Provenance: Fragment découvert le 24.4.88 devant le 1 place du Marché à Nyon, dans une des boutiques du *macellum*. Musée romain de Nyon, N°: NY/4272-2.

Description: Bloc très endommagé, les parties inférieure et supérieure sont brisées, ainsi que les deux côtés et le dos. Une large épaufrure marque le haut du bloc et deux brisures le bas. La surface est très érodée. Dimensions: L.: max. cons. 0,125 m; prof.: max. cons. 0,09 m; h.: max. cons. 0,13 m. Calcaire urgonien.

La face avant se compose d'un tore surmonté d'un ovolo renversé et d'un filet droit au-dessus duquel on reconnaît quatre cannelures et trois listels.

Attribution: Cette base de colonne pourrait très bien appartenir à l'architecture du *macellum*.

Dessins: Fig. 126

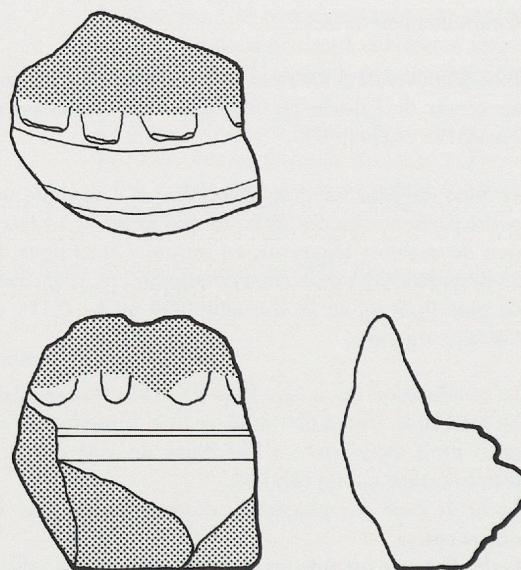
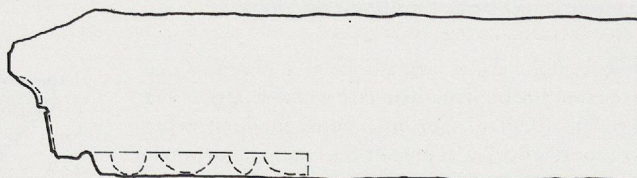
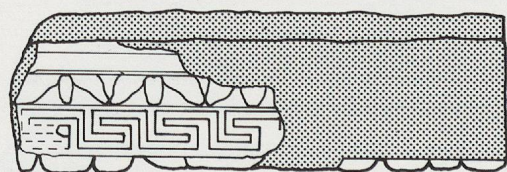


Fig. 126. NY:4272-2. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).



## N° 8 Fragment de corniche.

Provenance: Fragment découvert le 26.5.89 dans les fondations du 26 Grand'Rue à Nyon, à l'est du cryptoportique. Musée romain de Nyon, N°: NY/4430-1.

Description: Le côté droit du bloc, le côté gauche, la face arrière, le lit de pose et le lit d'attente ont été retaillés au pic lors d'un remploi. La face avant est conservée sur la moitié gauche quoique très épaufrée sur le haut et légèrement érodée. Dimensions: L.: 0,60 m; prof.: 0,80 m; h.: max. cons. 0,215. Calcaire urgonien.

La face avant laisse entrevoir deux soffites floraux entourés d'oves bien séparés de leurs coquilles, lesquelles sont très détachées des fers de lance. Le seul soffite conservé montre un bouton central à trois lobes entouré de pétales. Aucune trace des modillons n'est visible, ceux-ci ayant dû être totalement mutilés lors de la réutilisation du bloc. Le larmier porte un méandre simple. Il est surmonté par un talon droit orné d'un rais-de-cœur en ciseau. Un large listel plat constitue la dernière moulure conservée de ce bloc.

Attribution: Cette corniche reprend les mêmes éléments que le numéro 2 du catalogue, mais l'absence de projection du larmier et le large listel surmontant le rais-de-cœur nous empêchent a priori de les rattacher au même monument. Cependant cette proximité nous oblige à placer cette corniche sur un des éléments du *forum* sans pouvoir préciser lequel.

Datation: Une datation à l'époque julio-claudienne semble probable.

Dessins: Fig. 127

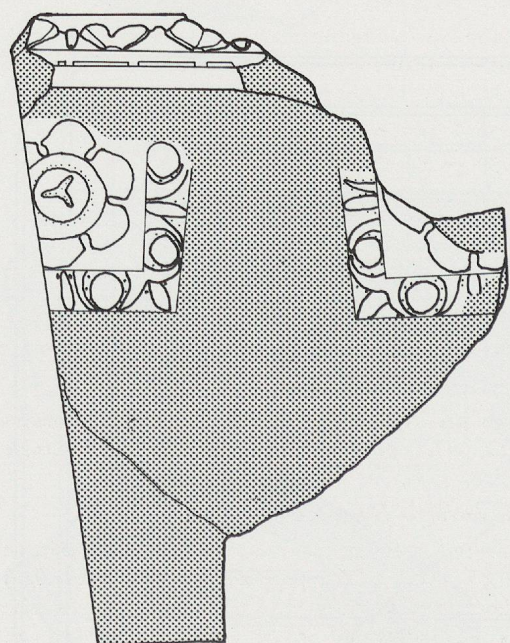


Fig. 127. NY:4430-1. Ech. 1:10. (Dessin P. Hauser).

## NOTES

127. E. Pelichet 1950.

128. Ce travail a bénéficié de l'appui de plusieurs personnes, dont Ph. Bridel qui nous a fourni les relevés de certains blocs architecturaux, P. André qui nous a apporté des éclaircissements, particulièrement sur l'ordre intérieur du portique et D. Decrouez, conservateur en chef du Museum d'Histoire naturelle de Genève. Qu'ils en soient ici remerciés.

Tous les fragments architecturaux ont été dessinés, mais seuls sont publiés dans ce travail les plus importants, de nombreux fragments de plinthe provenant du *macellum* n'ayant pas encore été étudiés. Pour plus de précisions sur les analyses pétrographiques, cf. Decrouez et Hauser 1994.

129. Vitruve, III, 3, 10. Dans son article de 1989, M. Wilson Jones donne deux rapports pour la hauteur des colonnes corinthiennes. Le premier, entre la hauteur totale de la colonne et le diamètre inférieur, est de 10:1, le deuxième, mettant en relation la hauteur du fût avec ce même diamètre, est de 8:1. Selon cette dernière solution nous aurions à Nyon un fût de 4,80 m entraînant une différence avec la première solution de 0,15 m sur la hauteur totale de la colonne.

130. Nous supposons l'emploi d'une base attique avec plinthe d'une hauteur de 0,30 m, c'est-à-dire un demi-diamètre et d'une largeur à la base d'un diamètre et demi (0,90 m). Ces dimensions sont données par Vitruve, III, 9, 1, et sont reprises par la plupart des études modernes.

131. D'après les reconstitutions de P. André.

132. Nous avons opté pour un pied égal à 0,30 m, n'ayant pas assez d'éléments pour être plus précis, le pouce valant dès lors 0,025 m.

133. Dessins de H. Dettwiler, fournis par Ph. Bridel.

134. Kähler 1939 et Tardy 1989.

135. Cf. paragraphe sur les colonnes, le diamètre inférieur du chapiteau devant être égal au diamètre supérieur de la colonne.

136. Vitruve, IV, 1, donne au chapiteau corinthien, comparable au chapiteau composite, une hauteur égale à son diamètre, ce qui équivaldrait pour Nyon à une corbeille plus petite que la partie supérieure, cela étant vraisemblablement à exclure. Selon M. Wilson Jones 1989, le rapport entre la hauteur des chapiteaux et le diamètre est de 11:10 ou 9:8 pour l'ordre corinthien. Ceci signifierait une hauteur de 0,66 m ou 0,675 m pour les chapiteaux nyonnais. Chitham 1985 donne pour le chapiteau composite une hauteur de 1,15 fois le diamètre (donc pour Nyon 0,69 m). Selon notre solution le chapiteau serait de 1,25 fois son diamètre inférieur.

137. Cette méthode de construction, même si elle ne définit aucune fourchette chronologique, est bien attestée dans l'architecture antique. Pour exemple: le temple de Castor au *Forum romanum* (Strong et Ward Perkins 1962, lesquels mentionnent également le portique du *forum* postérieur à 63 ap. J.-C. à Pompei, la façade du *Tabularium* et la frise du *pronaos* du temple Ionique au *Forum Boarium*) et le *pronaos* de la Maison Carrée à Nîmes (Amy et Gros 1979, pp. 55-57 et 150-156).

138. Cette hauteur a été calculée grâce à un dessin d'un autre fragment fourni par Ph. Bridel, car elle n'est plus visible sur le bloc retrouvé en 1989. Toutes les dimensions données par la suite pour l'entablement sont les mesures jugées idéales pour la mise en forme de cette partie du bâtiment. En ce qui concerne les pièces publiées, se référer directement au catalogue.

139. Élément obtenu grâce aux dessins de Ph. Bridel.

140. Cette hauteur correspond à une dimension idéale. Elle n'est que de 0,40 m sur notre bloc, différence tout à fait normale dans un pro-

gramme de construction si vaste où de nombreuses «erreurs» peuvent apparaître.

141. Amy et Gros 1979, pp. 150-151. Le rapport de la Maison Carrée est de 0,80, celui du temple d'*Appolo in Circo* de 1,16 et celui du temple des Dioscures de 1.

142. Sur notre bloc cette distance est de 0,72 m, mais on ne peut être sûr de la mesure totale. De plus par son lieu de découverte il semble que ce bloc se situait vers l'extrémité de la frise, ce qui expliquerait peut-être une réduction du *ductus* par manque de place.

143. Toynbee et Ward Perkins 1950, pp. 1-43.

144. Von Gladiss 1972, pp. 65-69; Gros 1987, pp. 339-358; Janon 1986: particulièrement la série N<sup>os</sup> 55 à 66, pp. 75-78.

145. Dessins fournis par Ph. Bridel.

146. Gasparri 1979, pp. 46-60. Il faut évidemment se méfier de rapports trop étroits entre deux monuments de type différent, mais l'absence de publications détaillées sur la décoration architecturale des portiques mêmes ne laisse pas vraiment d'autre choix.

147. Amy *et al.* 1962, pp. 19-42; Amy et Gros 1979, pp. 156-168.

148. Nous n'avons tenu compte que de ce type dans la reconstitution, car le motif des traits incisés n'existe sur aucun autre fragment mis au jour.

149. Sur notre fragment il faut en reconstituer deux pour obtenir un total de six.

150. Amy et Gros 1979, p. 164.

151. Voir la porte de la *cella* à la Maison Carrée (Amy et Gros 1979, p. 172), la cimaise du premier attique de l'arc d'Orange (Amy *et al.* 1962, p. 36), le temple de la Concorde (Gasparri 1979, pp. 46-57).

152. Tenant compte de nos précédentes suppositions.

153. Chitham 1985, pp. 84-93.

154. Telle celle donnée par Leon pour Rome: Leon 1971.

155. Cf. p. 23-24.

156. Cf. note 144.

157. Cf. note 151.

158. Cf. p. 23-24.

159. Cf. p. 139.

160. Nous n'avons pas tenu compte des quelques dalles retrouvées ayant une épaisseur qui les rattache à des dalles de sol, soit du portique soit peut-être de l'*area sacra*.

161. Selon les analyses de D. Decrouez.

162. Nous avons retrouvé des plinthes de Type A pour un métrage linéaire total de 6,25 m et de 5,50 m pour le Type B. Les dimensions de ces deux catégories sont sensiblement égales. La hauteur moyenne est de 0,145 m ce qui correspond presque à un demi-pied. La face jouxtant les placages (lit d'attente pour le Type A, lit de pose pour le Type B) est de 0,03 m, sauf pour un tiers des plinthes du Type B dont le lit de pose mesure 0,0145 m, cette différence n'étant pas encore élucidée. La profondeur, quant à elle, malgré de légères variations, est en général égale à 0,125 m (environ 5/12 de pied), ce qui donne un aplomb de 0,095 m par rapport au mur. Pour finir, la face extérieure (lit de pose pour le Type A, lit d'attente pour le Type B) mesure entre 0,11 et 0,12 m. La face moulurée est évidemment lissée, comme d'ailleurs la plupart des faces extérieures qui comportent souvent une trace de scie à un ou deux centimètres du dos. Ce dernier est soit lissé soit broché; quant au petit côté en jonction avec les dalles de placage, il



est très souvent finement piqueté. Lors de fouilles récentes, des plinthes portant des résidus de peinture ont été découvertes. Ce matériel n'a pu être inclus dans le présent travail, mais indique une coloration vive pour le bas de la paroi.

163. Concernant les moulures inférieures des socles: au-dessus d'une plinthe on retrouve systématiquement une moulure ronde, que ce soit un *ovolo*, un tore ou un autre type, qui marque le réel départ de la base du podium. Concernant le couronnement: quelle que soit la succession des moulures, la corniche se termine inmanquablement par un listel plat plus ou moins haut, formant un angle droit avec la face horizontale supérieure du couronnement. Cf. Shoe 1965, pp. 173-187; Amy et Gros 1979, pp. 118-128.

164. La séquence talon-doucine du couronnement se retrouve par exemple à la Maison Carrée de Nîmes en deux endroits: premièrement sur la corniche de podium où elle est alors surmontée d'un quart de

rond et d'un larmier, deuxièmement sur la corniche couronnant les orthostates des parois de la *cella* avec un congé séparant talon et doucine. Amy et Gros 1979, pp. 119-120; et aussi au nymphée de Nîmes, Naumann 1937, pp. 32-35.

165. L'hypothèse de demi-colonnes reprenant le rythme de la colonnade est envisageable, certains exemples ayant été retrouvés par E. Pelichet, *Rapport général des fouilles archéologiques de Nyon*, Hiver 1942-1943, Rue Delafléchère. Cependant, ces pièces n'ayant pu être observées, il convient pour l'instant de rester prudent. Nous avons pour le couronnement du mur intérieur deux fragments de stuc pouvant être des denticules. On peut alors envisager l'hypothèse d'une corniche et éventuellement d'une frise stuquées comme on en retrouve dans les autres provinces, sans toutefois pouvoir préciser cette idée. Frizot 1977, pp. 27-30.

166. Pour une description précise des décors: supra, pp. 118-121.